FORMULAIRE D'AIDE A LA CONCEPTION D'UN OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

A retourner au service SPANC de la Communauté de Communes

5 rue de la Caserne 25370 LES HOPITAUX VIEUX - téléphone : 03-81-49-10-30
Mail : servicetechnique@cclmhd.fr

Caractéristiques du projet

▶ MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (particulier, bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)

Nom : .....
Téléphone : .....
Adresse : .....
Reference cadastrale : ……Surface du terrain : ……..

Installateur (entreprise ou particulier) – si connu

Nom : .....
Téléphone : .....
Adresse : .....

▶ CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?
❑ Oui ❑ Non
Si oui, sera-t-il en partie conservé ?
❑ Oui ❑ Non
Détail des éléments qui seront conservés : .....
.....
.....

Maison d'habitation individuelle

Type de Résidence

❑ Principale ❑ Secondaire ❑ Location ❑ Autre (préciser : .....)
Combien de **pièces principales*** (**PP**) la construction compte-t-elle ? .....
(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales après travaux)*

** Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

le dimensionnement retenu suivant la règle de base
(« nombre de pièces principales = nombre d'Équivalents-Habitants (EH) »),
quel est le nombre d'EH retenu ? ..... EH

▶ MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

❑ Adduction publique

❑ Alimentation privée -*Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) :* .....

.....

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ? ❑ Oui ❑Non
- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? ❑ Oui ❑ Non
- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes ❑ Oui ❑ Non
- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ? ❑ Oui ❑Non

N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

▶ COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre.

▶ CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Existence d'une étude de sol spécifique? ❑ Oui ❑ Non

N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier.

- **Pente existante :** ❑< 5 % ❑ de 5 à 10 % ❑> 10 %
- **Terrain inondable :** ❑ Oui ❑ Non ❑ Ne sais pas
- Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) : ❑ Oui ❑ Non

N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire.

- **Appréciation de la nature du sol** (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) :
  ❑ à dominante argileuse ❑ à dominante sableuse ❑ à dominante limoneuse
- Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol : ❑ Oui ❑ Non

OBSERVATIONS *(vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation)* : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▶ CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE

IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

Descriptif de l'installation projetée

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ou

DISPOSITIFS DE TRAITEMENT :
FILIÈRE AGRÉÉE

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément : .....
.....
Modèle : .....
Numéro d'agrément : .....
Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : ..... EH

*MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES**

**se référer au règlement du SPANC*

❑**Par infiltration dans le sol en place**

❑**Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation** (barrer la mention inutile)

Longueur = ... ml soit .....tranchée(s) x ..... m Profondeur = ... m

❑**Lit d'infiltration / d'irrigation** (barrer la mention inutile)

Surface = ... m² soit ..... m x ..... m Profondeur = ... m

❑**Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel** (joindre obligatoirement une étude particulière)

N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)

❑**Fossé existant :** préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) : .....
.....

Propriétaire/gestionnaire : .....

❑**Cours d'eau, mare, étang, etc. :** nom (si connu) : .....
.....

Propriétaire/gestionnaire : .....

Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?

❑ Oui ❑ Non

Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

❑**Par rejet dans un puits d'infiltration** (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;

Fait à : ……, le …… Signature :